

Accès à l'information - Montérégie

De: Accès à l'information - Montérégie
Envoyé: 25 avril 2021 09:11
À:
Objet: Demande LAD n°200748177 - Courriel réponse
Pièces jointes: 1. Avis du 12 janvier 2017.pdf; 2. Fiche GTC 11288.pdf; Avis de recours.pdf

Monsieur

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 02 février 2021, concernant le 5555, route de l'Aéroport, arr. St-Hubert à Longueuil (Lot 6 317 305).

Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Avis du 12 janvier 2017;
2. Fiche GTC 11288.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie

201 place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607 poste 455
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

À : Marc Leroux, service municipal

Date : Jeudi, le 12 janvier 2017

N/Réf.: 7610-16-01-0731200
401554816

Objet : Demande d'avis sur le volet sol contaminé pour une partie du
lot 5 759 786 situé dans l'arrondissement de Saint-Hubert à Longueuil

Le 12 décembre 2016, une demande d'avis a été faite au service industriel par le secteur municipal pour le volet sol contaminé pour une partie du lot 5 759 786.

À la suite de la lecture de nombreux rapports et la superposition des différentes études soumises par la Ville de Longueuil, il est impossible de conclure qu'il n'y a pas de contamination supérieure au critère C sur le terrain.

Les observations suivantes ont été faites :

- La superficie du terrain étant de 34 276 m², le nombre d'analyses de caractérisation (échantillon) semble insuffisant. Selon le guide de caractérisation des terrains (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide/guidecaracterisation.pdf>), il faudrait au moins 55 analyses sur le terrain donné. Selon les documents fournis, il y aurait eu 14 analyses en 2001 (TechnoRem) et 4 analyses en 2005 (Jacques Whitford). D'autres analyses ont été effectuées sur les parois des excavations réalisées, mais elles se concentrent dans un secteur très précis du site. Donc, je considère que les analyses ne couvrent pas de façon adéquate le site et que le maillage est insuffisant.
- Il est mentionné que les résultats des analyses des biogaz sont satisfaisants, mais aucune analyse n'est fournie dans les présents rapports.
- D'après une étude de 2006 (Caractérisation complémentaire des sols de l'ancien dépotoir – aéroport de Saint-Hubert, de Jacques Whitford), les relevés géophysiques montrent des anomalies positives qui n'ont pas fait l'objet de vérification ou de réhabilitation. Il est donc possible que des matières résiduelles composées de métaux soient encore présentes sur le site.
- Une superposition des différentes analyses ne permet pas de couvrir le site dans son entièreté et laisse des zones sans aucune analyse chimique.
- Il y a présence de sol contaminé à proximité du site (de l'autre côté de la rue) qui aurait pu permettre la migration de contamination sur le terrain réhabilité.
- Il y a présence d'un dépôt illégal de neige sur le site en 2008. Selon l'article 31.51 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et à l'article 2 du *Règlement*

sur la protection et la réhabilitation des terrains, les études de caractérisation doivent être réalisées et attestées par un expert du MDDELCC dans les 6 mois suivant la fin de l'activité.

Je recommande donc de :

- S'assurer d'obtenir l'avis de contamination demandé à la Ville de Longueuil qui n'a pas encore été soumis au MDDELCC. Cet avis de contamination doit être joint à un résumé produit et signé par un expert mandaté par le MDDELCC.
- Demander une étude de caractérisation complémentaire de phase II pour le site complet prouvant le retrait de tous les sols contaminés et attestée par un expert mandaté par le MDDELCC.

ORIGINAL SIGNÉ

Joëlle Thiboutot Goyette, géo. jr
Analyste
Service industriel

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 11288

NO LIEU : X2168336

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Ancien lieu d'élimination de matières résiduelles Aéroport St-Hubert

NOM DE LA FICHE GTC : Ancien lieu d'élimination de matières résiduelles Aéroport St-Hubert

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Municipal

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

Longueuil

Ville de Longueuil

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

4418633

5759786

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,5102319561

LONGITUDE : -73,4115345569

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

5700 route de l'aéroport

MUNICIPALITÉ

Longueuil

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		14392	
TRAITÉS / EXCAVÉS		14392	
RÉSIDUELS (*)		0	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 4 036 237

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : Plage B-C

TYPES DE SOLS : Argile (CH-OH)

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures aromatiques polycycliques*
Métaux*

EAU SOUTERRAINE

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : MIXTE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 11288

NO LIEU : X2168336

ANCIEN NO GTC :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2009

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE : 2010

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2009
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2010
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Élimination dans un LET/LEET/LED/LED/LEMN/LETI

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

Ancien dépotoir de l'aéroport de Saint-Hubert. De nombreuses caractérisations ont été faites (2001, 2006, 2009) et de nombreuses réhabilitations entreprises (2006, 2008, 2010). Demande pour un permis pour la construction de bâtiments industriels et d'infrastructures connexes a été demandé en 2016. Contamination au niveau B-C en HAP et métaux.

Joëlle Thiboutot Goyette, 2017-01-11

DATE DE CRÉATION : 2017-01-11

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2018-11-02

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2021-02-08